

20220628_DL_05

OBJET : Programme
Sécurisation cœur de réseau
– création nouvelle salle
opérateurs – Migration St
Fuscien vers Italie ;
financement AP/CP

Date de convocation :
30 mai 2022

Date de séance :
28 juin 2022

Date d'affichage :
11 juillet 2022

Membres en exercice : 46

Membres présents : 13

Membres votants : 25

*Séance en présentiel et
visioconférence*

*Règles de fonctionnement
selon la loi n°2021-1465 du 10
novembre 2021 portant
diverses dispositions de
vigilance sanitaire*

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture du
syndicat mixte :**
Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

L'an deux mille vingt-deux, le 28 juin à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. PARSIS Laurent, conformément à l'arrêté du 24 juin 2022 portant délégation pour présider le comité syndical de Somme numérique.

Etaient présents :

M. BEAUMONT Joël, M. BEAUFILS Christian, M. DE MONCLIN Arnaud, M. DEFRANCE Hervé, M. PARSIS Laurent, M. PAYEN Jean-Dominique, M. PENAUD Guy, Mme DELETRE Margaux, M. DE MONCLIN Arnaud, Mme DE WAZIERS Isabelle, M. FOURNIER Jean-Michel, M. FRION Fabrice, M. JACOB Claude.

Secrétaire de séance : Mme DELETRE Margaux

Pouvoirs :

M. GEST Alain donne pouvoir à Mme DELETRE Margaux
M. VARLET Philippe donne pouvoir à M. PARSIS Laurent
M. DE JENLIS Hubert donne pouvoir à Mme MAILLE-BARBARE Françoise
M. LECOMTE Frédéric donne pouvoir à M. PAYEN Jean-Dominique
M. MAROTTE Philippe donne pouvoir à M. BEAUMONT Joël
M. THUEUX Jacky donne pouvoir à M. DE MONCLIN Arnaud
Mme POUPART Patricia donne pouvoir à M. BEAUFILS Christian
M. François DEBEUGNY donne pouvoir à M. DEFRANCE Hervé
Mme LHOMME Brigitte donne pouvoir à Mme DE WAZIERS Isabelle
M. DURIEUX François donne pouvoir à M. JACOB Claude
Mme ROY Mathilde donne pouvoir à M. PENAUD Guy
M. DECLE Paul-Éric donne pouvoir à M. FRION Fabrice

Depuis l'acquisition des locaux Avenue d'Italie en 2019, Somme Numérique a déménagé l'ensemble de ses bureaux et infrastructures informatiques liées à l'activité d'hébergement de services numériques. La salle technique du 83 rue de Saint-Fuscien à Amiens héberge toujours le point de présence opérateurs, les équipements de cœur du réseau de fibre optique, le départ des liaisons vers de nombreux sites publics amiénois, un des 2 routeurs qui permettent la fourniture du service très haut débit aux sites publics du Groupement Fermé d'Utilisateurs. Ce site hautement stratégique est géré par le délégataire du réseau Altitude Infra.

L'objectif de l'opération est donc d'assurer le transfert de toutes les installations et services existants liés au cœur de réseau et équipements opérateurs présents dans le bâtiment, rue St Fuscien à Amiens vers le nouveau siège, Avenue d'Italie à Amiens.

Pour achever le déménagement et libérer définitivement ces locaux, le syndicat mixte est accompagné par EGIS, titulaire d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage dédié. Après une première phase d'audit de l'existant et la réalisation d'un schéma technique pour déterminer les nouvelles infrastructures d'accueil, un marché de travaux a été publié en ce début d'année 2022.

Pour assurer cette migration, il faut créer une salle opérateurs dans les locaux Italie en y installant l'ensemble des infrastructures télécoms, électriques et systèmes / équipements connexes nécessaires à son exploitation et à sa sécurisation, et permettant un accès Altitude/opérateurs sans nuire aux activités de Somme Numérique. Il faut également déployer de nouveaux câbles à fibre optique entre certaines boîtes de protection d'épissures (BPE) identifiées et le nouveau bâtiment, rue d'Italie. Enfin, il faut assurer la migration des liens fibres optiques dans ces BPE pour rapatrier les flux vers le nouveau PoP.

Cette opération est estimée globalement à 1 400 000€ HT.

Le Président propose au Comité Syndical d'approuver le programme d'investissement et ses modalités de financement.

Cette salle sera remise en location auprès d'Altitude, dans le cadre du contrat de délégation de service public. Cela permettra de financer cet emprunt.

LE COMITE SYNDICAL

- Vu les statuts du syndicat mixte
- Vu le débat d'orientation budgétaire 2022 du syndicat mixte approuvé par délibération n°2 du 22 novembre 2021 ;
- Vu le plan de financement proposé pour la mise en œuvre de l'opération « migration salle opérateurs », qui s'élève globalement à 1 400 000€HT ;

DECIDE

Article 1 : L'opération de Sécurisation du cœur de réseau comprenant la création d'une nouvelle salle opérateurs et la migration des liaisons existantes sur le site de St Fuscien est approuvée pour un montant estimatif de 1 400 000€ HT.

Article 2 : L'opération est financée par emprunt. La nouvelle salle opérateurs étant gérée par le délégataire et sous sa responsabilité, la mise à disposition de cette salle et de ses équipements feront l'objet d'un contrat de location, permettant de financer les charges de cet emprunt.

Article 3 : Une autorisation de programme est ouverte au budget annexe infrastructures numériques à hauteur de 1 400 000€ HT. Des crédits de paiements sont prévus au budget 2022 pour 1 000 000€ HT et au budget 2023 à hauteur de 400 000€ HT.

Article 4 : Le Président est autorisé à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente opération.